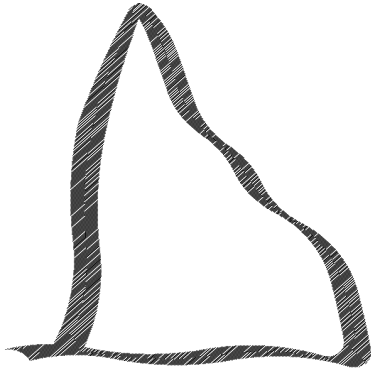


ASSOCIATION DE RECHERCHE SOUTERRAINE DU HAUT LEZ



Mairie de Sentein
09800 Sentein

Demande individuelle d'inscription au CAMP A.R.S.Ha.L. 2024

Demande à retourner signée et accompagnée de la participation aux frais de séjour .

AVANT LE vendredi 19 Avril 2024

à : Bruno ROBERT 477 Bd du Puits de Calés 12 100 MILLAU

Tél : +33 06 72 84 66 58) Courriel : r.bruno.r@wanadoo.fr

La demande non parvenue à la réunion préparatoire ou parvenue sans paiement et sans **le Nom de la compagnie d'assurance et son numéro de contrat** sera rejetée.

La demande rejetée (nombre ou date ne correspondant pas) donnera lieu à remboursement.

Pour tout désistement signalé (au 06 72 84 66 58) au moins 8 jours avant l'arrivée au camp (sauf cas de force majeure), le bureau statuera sur la partie des frais qui sera remboursée.

Afin de préparer le dossier pour la commission technique Préfectorale et d'organiser le camp (site classé !...) il est impératif de remplir complètement cette page et l'engagement qui suit.

NOM - Prénom :
Adresse :
Téléphones : e-mail :
Date de naissance : / / Club d'affiliation :
Compagnie d'assurance pour la spéléo (**obligatoire**) :
N° du contrat :
Marque, Type, immatriculation du véhicule. **Le matériel collectif est réparti dans les véhicules qui montent au Bentaillou.**

- Dates souhaitées : Je demande mon inscription à l'expédition 2024 pour la semaine :

- Du **27 juillet** 2024 au **03 août** 2024* (semaine 31)

- Du **03 août** 2024 au **10 août** 2024* (semaine 32)

- Du **10 août** 2024 au **17 août** 2024* (semaine 33)

- Du **17 août** 2024 au **24 août** 2024* (semaine 34) (en fonction des demandes !!)

ATTENTION: Pour ajuster le nombre de participants (**18 Max/semaine**) **une date différente de celle demandée vous sera peut-être proposée.**

-Participation aux frais de repas et divers.... : 140 € la semaine

TOTAL :

Règlement à l'ordre de « ARSHaL ». Cheque Virement Espèces

* rayer la ou les mentions inutiles. .

-ENGAGEMENT CAMP 2024-

Compte tenu des impératifs définis par la Commission Technique Préfectorale et qui rejoignent les objectifs de l'ARSHaL qui sont l'ETUDE ET LA PROTECTION DU MILIEU SOUTERRAIN, **le demandeur s'engage à respecter scrupuleusement les règles ci-dessous :**

1. Respecter les recommandations et directives communiquées par les coordinateurs désignés par l'ARSHaL lors du camp à propos de la protection de la grotte, du respect du programme, de l'accès aux réseaux concrétionnés, etc.
2. Prendre connaissance des « dispositions et recommandations pour l'exploration et les techniques de progression dans la grotte de la Cigalère, édition 2024» et à les respecter.
3. La participation au camp exclu tout projet cinématographique ou photographique, bénévole ou professionnel, sauf autorisation délivrée au demandeur par la Commission Technique de la Cigalère.

Le demandeur **certifie sur l'Honneur** ne pas avoir dérogé jusqu'à ce jour aux règles et directives ci-dessus.

Fait à Le 2024

de bonne foi et pour valoir ce que de droit.

Signature obligatoire :

Précédée de « Lu et approuvé ».

- QUELQUES REGLES POUR LE BON DEROULEMENT DU CAMP 2024 -

RDV : 10h00 Samedi matin SAINT-GIRONS en première semaine.

1. Le coordinateur de camp vérifie qu'il dispose bien de la clé de la cabane refuge de l'ARSHaL.
2. Le coordinateur de camp va chercher les clés de Cigalère, clé de piste et autorisations de piste chez Jean Claude Bareille à sa cabane de Sentein.

10h15 Aller récupérer le pain précommandé à la boulangerie au 24 Av du Marechal Foch, Route de Castillon, à Saint Girons et si nécessaire y récupérer les listes des courses pour la semaine et les corriger en fonction de infos communiquées par les participant qui descendent du camp au début des 2ème et 3ème semaines.

10H30 Le point de rendez-vous principal est au parking du magasin CARREFOUR MARKET de St GIRONS route d'Eycheil - Massat pour faire les courses tous ensemble avec une liste préétablie pour la semaine à venir.

- les viandes et légumes sont précommandés, demander aux vendeurs.
- Les courses sont chargées et réparties dans les véhicules qui montent au Bentaillou.
- Mettre à part les aliments qui doivent respecter la chaîne du froid dans un véhicule fiable et prioritaire sur la piste.
- Mettre à part les victuailles pour le casse-croûte de midi !

11h30 Départ en convoi vers Sentein (avant les embouteillages de midi).

13 h 00 le point de rendez-vous secondaire est au Bocard d' Eylie, anciennes usines et micro centrale Depuis Sentein, toujours longer le torrent sur 6 km, limité à 30 km/h, la route finit sur 200m en chemin de castine. Nous cassons la croûte au bord du ruisseau (abri couvert juste après la micro centrale en cas de pluie) C'est le dernier parking juste avant le pont sur le Lez et la piste de la Plagne et du Bentaillou.

Attention vu que c'est la période des fêtes du village de Sentein, il est préférable de stationner les voitures qui restent en bas, au bocard, derrière la micro centrale.

A ce moment-là nous embarquons les affaires collectives en priorité et personnelles (s'il y a de la place) à bord de chaque voiture qui monte au Bentaillou (avec un minimum de 50/60 kg par voiture) Il est conseillé d'avoir une garde au sol de 18 à 20 cm minimum, des pneus en bon état, roue de secours et vérifier que les goujons de roue soient démontables avec l'outillage de bord.

Les participants qui trouvent places à bord des véhicules devront aider en enlevant les cailloux et en poussant. Les autres peuvent monter par la piste ONF Eylie -> Plagne -> Bentaillou 11 km : 3 heures, ou peuvent aussi emprunter le GR10 Eylie -> Bentaillou 4 km 2 heures mais plus raide.

Pour les véhicules autorisés à emprunter la piste ONF bien afficher derrière le pare-brise l'autorisation de circuler nominative que le responsable de la semaine vous distribuera au départ et faire en sorte qu'elle reste visible pendant tout le camp, sinon vous encourez une amende conséquente, minimum 135 euro, à votre charge.

14 h 00 Départ du convoi (dernier carat)

17 h 00 Arrivé au Bentaillou (1860 m) de préférence avant les orages. Rangement des victuailles dans le refuge, armoires métalliques, frigo et congélateur et des fruits et légumes dans la galerie de mine qui sert de frigo.

Installation des participants, Camping, bâtiment 5, voitures.

En cas de risque météo, héliportage ... Les coordinateurs de semaine peuvent obliger les campeurs à s'installer à l'abri dans les bâtiments en dur. (Y compris le bâtiment préfabriqué 1) Prévoir une tente qui résiste au fort vent d'ouest et à la pluie, matelas, duvet.

Petit RAPPEL les affaires de couchage qui sont dans le grenier au-dessus du réfectoire ne sont pas prévues pour les camps d'été. A vous de voir afin d'amener le matériel de couchage suffisant, par contre vous pouvez laisser du matériel pour l'année qui suit si vous pensez revenir à condition de bien le stoker et de marquer votre nom dessus).

Le grenier du bâtiment réfectoire n'est pas autorisé pour le couchage car il n'y a de sortie de secours en cas d'incendie, c'est un piège mortel ! Il sert seulement à stoker les affaires personnelles.

Le refuge est bien équipé:

- Eau courante de qualité potable de la source des Ancolies, Sanitaire, Douche chaude
- Attention l'eau du torrent n'est pas potable ! Chargée en fer, soufre, plomb, brebis et gastro garantie. Penser à stocker des bidons d'eau traitée avec du micropur forte.
- Cuisine, ustensiles de cuisine, gazinière, four, frigo, congélateur, micro-ondes ...
- Electricité 220v, gaz (à économiser), multiprise pour chargeurs
- Possibilité de téléphoner avec mobiles à 200m au nord du refuge, après le petit pont (secours = 112)

Pas besoin de porter quoique ce soit à part de la bonne humeur, kit spéléo et sac à dos perso.

Pour le matin, des ingrédients variés sont rangés dans l'armoire en fer "petit déjeuner".

Pour le repas de midi, en principe, il est prévu qu'en spéléo ou en rando, chacun se fasse son casse-croute avec les ingrédients disponibles.

Ceux qui restent à midi se débrouillent avec les restes de la veille ou composent.

Pour le repas du soir, solide et reconstituant, vous trouverez dans le refuge un tableau où l'on s'inscrit par 2 ou 3 le premier jour pour préparer le menu prévu pour chaque soir de la semaine.

Il faut penser à décongeler la viande pour le lendemain et préparer la daube la veille.

Concernant les activités, un planning sera établi le samedi soir en fonction du programme du camp.

A 20mn de marche du refuge, se trouvent la Cigalère, le gouffre Martel, le sanglier et Chichoué (lac)

Au-delà, le site offre de belles randonnées à la journée, moult lacs et sommets à 2800m.

Chacun consacrera aussi du temps à la vie collective : Apéro, cuisine, vaisselle, ménage et entretien et réfection des bâtiments dont nous disposons.

SPELEOLOGIE

Globalement la Cigalère est équipée en fixe et balisée, vérifier les amarrages et les cordes.

Au refuge il y a aussi du matériel pour équiper le gouffre Martel.

Chacun doit prévoir son kit matos perso pour cavité froide et équipement jumar.

Nous insistons sur le respect des balisages, l'éclairage électrique et la propreté du matériel.

Les nouveaux devront être guidés dans la cavité, par au moins un membre expérimenté (3 camps).

Un système téléphonique filaire relie certains points clé de la Cigalère au refuge en surface.

Des bidons de secours sont repartis dans la grotte

En cas de pépin, deux kits " point chaud " sont disponibles, un au refuge, un au trou souffleur et une tente point chaud 6 places assises est installée en fixe à la salle Catino.

Pour les travaux spéciaux (escalade, désob, topo, photo, Vidéo, Recherche, plongée) vu que le site Martel Cigalère est classé, il faut proposer ces chantiers à la réunion préparatoire du camp et prévoir aussi la logistique et le matériel perso adéquat.

Les projets retenus lors de la réunion préparatoire sont soumis à l'approbation de la commission technique de la Cigalère.

L'accès à certaines galeries sensibles est réglementé et soumis à autorisation de la commission.

Les photos sont tolérées, mais ne doivent pas être publiées ou vendues, sauf autorisation préalable de la commission.

Nous nous sommes engagés à respecter les consignes lors de l'inscription au camp.

Nous sommes tous responsables, assurés et désormais avertis.

Bon séjour Montagnard et Souterrain à tous.

Le bureau de l'ARSHaL